

Montée à l'alpage de troupeaux suisses dans le Jura français



20h. Le sommet du col est atteint.

Plusieurs centaines de personnes ont eu la chance d'assister à la migration impressionnante de jeunes bovins appartenant à des éleveurs du plateau ou du pied du Jura.

Parlons de La Praz dans la soirée du 1^{er} juin pour arriver, après une nuit passée à la frontière, dans leurs pâturages du Jura français limitrophe.

La montée à l'alpage est un moment mythique, célébré aussi dans la fameuse fête des vigneronnes de Vevey où ce moment est l'un des plus forts du spectacle.

Ce sont plus de 300 bêtes de toutes races (Simmental, Montbéliardes, races à viande : limousin, blondes d'Aquitaine, Aberdeen) rassemblées par l'amodiateur Philippe Collet, agriculteur à Suchy.

Un jour de préparation est nécessaire à La Praz (altitude 870 m.) au pied du Jura suisse, où chaque animal est nettoyé et "ensennillé".

Les sonnailles accorderont ensuite leurs timbres pour former des carillons fantastiques. Ces cloches ne sont utilisées que pour la montée à l'alpage ou pour la désalpe. Les bêtes quittent le village vers 19 heures en direction du col du Mollendruz.

Les plus belles vaches sont fleuries, les accompagnants portent les traditionnels vestons noirs à manches courtes et bouffantes, les "dzepons" comme on dit dans le canton de Vaud (ou "bredzons").

Edmond Rochat, ancien paysan de Lonay qui ne participe pas à la montée est venu pour admirer ces troupeaux qui sont une passion dans sa vie.

Il retrouve l'ambiance qu'il a connue des années en arrière lorsqu'il parcourait parfois plus de 40 km à pied pour mener son bétail du plateau jusqu'au Jura. La montée à l'alpage qui se prépare est d'après lui "la plus belle montée du monde" et il ne manquerait à aucun prix ces moments forts. Il faudrait, dit-il, que l'article de ce journal puisse reproduire le son des cloches du troupeau, les photos ne suffiraient pas. Il a le souffle coupé et les yeux humides, tellement ces carillons sont puissants lorsque le troupeau défile.

De nombreux accompagnants appuient les propriétaires pour éviter que les bêtes ne s'éparpillent dans la forêt ou qu'elles gênent le trafic automobile sur la route du col. Après une heure de marche rapide, les bêtes regorgent encore d'énergie lorsqu'elles arrivent au sommet du col à 1184 m où les attend un abreuvoir mobile.

Les colliers des cloches sont resserrés si nécessaire. Une petite demi-heure d'arrêt leur permet de reprendre des forces avant la descente sur Pétra Félix, le village du Pont et Les Charbonnières.

Quatre cors des alpes et un public nombreux, uniquement présent par les miracles du bouche à oreilles, encouragent tout ce monde.

Des centaines de personnes sur la route ou dans le village du Pont, avec le lac de Joux en toile de fond, restent sans voix lors du passage de ce cortège exceptionnel.

C'est en fin de soirée, sur la route de Mouthé que ce gigantesque troupeau s'arrête pour passer la nuit sur la frontière suisse. Les bêtes n'ont pas souffert de la chaleur et ont déjà parcouru 20 km.

Samedi 2 juin vers 8 h 30, les premières bêtes traversent la frontière aux Champs Charbonnets. Une à une après vérification de leur numéro individuel, de leur âge, de leur signalement et d'un certificat d'origine et de santé établi par un vétérinaire suisse, signalant si nécessaire leur gestation. Quatre douaniers ainsi qu'un vétérinaire français surveillent scrupuleusement le passage. L'ambiance est détendue, les douaniers connaissent parfaitement bien chaque propriétaire ou berger ! C'est aussi un moment convivial où chacun profite de boire un café, manger du « taillé » ou une rondelle de saucisson.

Les douaniers profitent de s'informer des changements, de connaître les nouvelles têtes qu'ils ne manqueraient pas de retrouver à l'occasion d'une patrouille durant l'été. Ce sont environ 2000 têtes de bétail qui passent cette année la frontière sur la route entre Les Charbonnières et Mouthé.

Les bêtes sont parfois nerveuses lorsqu'elles doivent franchir individuelle-

ment un portail étroit et les responsables du troupeau réagissent avec dextérité pour rétablir l'ordre.

Les formalités remplies, le troupeau peut enfin se mettre en marche vers ses alpages de destination. Il faudra encore 2 heures et environ 10 km de marche avant d'atteindre le Ravier, le Pré Bouillet, la Béchette, la Caille Basset et les Grandes Mauves (ou Mômes). Ces lieux qui ne sont habités que durant l'été ont un intérêt économique mais aussi touristique, le promeneur y retrouve le contact ancestral entre l'homme et une exploitation douce des richesses naturelles.

Ce mode de faire est particulièrement différent des exploitations intensives de plaine qui assurent la plus grande partie de notre alimentation.

Les éleveurs apprécient que leur bétail puisse bénéficier de la vie à l'alpage. Les bêtes gagnent en "santé", en résistance. La stabulation libre en plaine ne permet pas cette vie variée et sauvage que les pâturages jurassiens offrent durant l'été. Même les sabots des animaux (qui s'arrosent et s'amollissent lorsque les bêtes bougent peu) attestent cette vigueur. En fin de chaîne, le consommateur appréciera le souci des professionnels qui ont à cœur d'offrir cette qualité. Les animaux reviennent en Suisse lorsque l'herbe commencera à se faire plus rare et au fur et à mesure de la demande des consommateurs en viande.

L'estivage de troupeaux suisses dans le Jura français

Diminution du cheptel en estivage

Depuis quelques années, les statistiques douanières enregistrent une diminution des estivages suisses dans le Jura français limitrophe.

Dans la région comprise entre le Suchet et la Gègue le nombre de bêtes a régressé de 8.000 à 4.500. Cela s'explique en partie par la diminution des troupeaux en plaine, sur la Côte notamment, et par le fait que l'estivage en France représente un coût élevé à charge des éleveurs suisses. Les propriétaires français d'alpages semblent pratiquer des tarifs à la limite de la dissuasion et les éleveurs ne reçoivent pas de contribution d'estivage, qui peut atteindre en Suisse de 150.- à 300.- Frs. par animal. A cela il faut rajouter les taxes douanières à chaque passage de frontière, l'entrée en France coûtant 40 FF par tonne et la rentrée en Suisse 3 FRs par animal.

Le lait des rares vaches laitières suisses pâturant dans la bande frontière française voisine pourra être transporté jusqu'à une laiterie suisse, sans taxe jusqu'à concurrence de 14 kg par vache et par jour. Actuellement seuls une douzaine de producteurs suisses de lait sont présents en France. La plupart des troupeaux sont composés de bétail à l'engraissement (élevage ou viande).

Le coût des transports doit également



Contrôle à la frontière.

être pris en compte. Actuellement, la plupart des animaux sont transportés par camions.

Au-delà des sentiments et de la tradition, les paysans suisses, confrontés à l'ouverture brutale des marchés, devront prendre aussi leurs décisions sur un plan économique. L'estivage est rentable lorsque l'amodiation leur permet d'avoir plus de bétail que leurs propres réserves peuvent entretenir.

Les rapports entre Français et Suisses se sont transformés.

La bande frontière française ouverte aux troupeaux suisses s'étend du Crêt de la neige jusqu'à Pontarlier sur une profondeur d'environ 10 km.

Ces hauteurs boisées se peuplent au XVI^e siècle. Fermes et chalets d'alpage se construisent qui sont parfois habités toute l'année.

Dès le XVII^e, des paysans français louent du bétail suisse pour l'estivage. A la fin du XIX^e siècle, l'habitat permanent recule jusque dans les vallées principales (Vallée de Joux ou Val de Mouthé). Plusieurs fermes ne sont alors plus utilisées que comme alpages saisonniers.

Ces alpages appartiennent souvent, par héritage, à des personnes privées exerçant un autre métier que la paysannerie et résidant ailleurs en France. Ils peuvent également appartenir à des collectivités publiques.

Une Association du pacage franco-suisse regroupant quasiment tous les

exploitants s'occupe des formalités liées à l'occupation des pâturages et établit aussi le calendrier des passages de frontière. L'amodiateur quant à lui est un véritable entrepreneur dont le dynamisme donnera l'essentiel de son caractère à l'exploitation, c'est lui qui loue l'alpage au propriétaire et qui ne ménage pas ses efforts pour entretenir le chalet et les pâturages.

Le plus ancien fondement juridique est un accord de 1882 accordant des franchises douanières. La réglementation en vigueur est la convention franco-suisse sur les zones frontalières du 31 janvier 1938.

Une tradition utile à tous et garante du maintien de la typicité des paysages jurassiens.

Au début du siècle, la plupart des exploitations fabriquaient du fromage et les alpages à génisses étaient l'exception, aujourd'hui c'est l'inverse. Quelques vaches accompagnent les troupeaux, essentiellement pour nourrir les veaux.

Ces exploitations agricoles saisonnières et extensives ne sont assurées que par quelques centaines de personnes. Des paysages vastes et uniques tiennent uniquement grâce au travail rude de ces gens-là, aussi longtemps que la belle saison le permet. Souhaitons que la tradition reste ancrée dans leur cœur et que le bonheur des horizons libres continue à motiver leur recherche d'un équilibre bienfaisant pour eux et utile à tous.



Les animaux se désaltèrent au Col du Mollendruz.